Image not found or type unknown

suivi de mon dossier de surendettement

Par **56SAMARA**, le **11/07/2012** à **13:25**

Bonjour
J'ai déposé en 2010 un dossier de surendettement qui a abouti après 1 an et demi de longueurs de traitement à un redépot de dossier suite à décision du juge.
Mon nouveau dossier est recevable, mais après consultation des différents états de créances, je m'aperçois que le montant restant dû de l'état de créances augmente au fur et à mesure de l'avancement du dossier du surendettement. D'un montant initial de 128 000 euros, je vais à aujourd'hui àrriver à 156 000 euros.
Pouvez-vous m'expliquer pourquoi et me dire si les créanciers peuvent continuer à appliquer les taux d'intérêts et je suppose pénalités au fur et à mesure du déroulement du dossier.
Je suis très inquiète de ces montants d'autant que le redépot de mon dossier est du à des temps de traitement excessivements longs qui ne font que me pénaliser, me semble-t-il.
Je suis en plus mise dans l'obligation de vendre ma maison. Il a t-il d'autres solutions.
Merci de bien vouloir répondre à mes questions sur ce sujet extrêmement douloureux.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés